

canadiennes en Europe. Il se peut donc que ce soit au Canada même que les conséquences d'Europe 1992 pour les entreprises canadiennes soient les plus importantes : stratégies de défense pour maintenir leurs parts de marché; stratégies d'alliance ou de fusion avec

d'autres entreprises canadiennes, avec des entreprises américaines ou avec des entreprises européennes qui s'implantent au Canada; ou encore, stratégies de positionnement dans de grands groupes étrangers fortement internationalisés qui viennent s'implanter au Canada.